

6^{ème} Orientation INFORMATION ET SENSIBILISATION

Fiche action n°6.8.0 Information sur la qualité environnementale dans l'agglomération

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer l'efficacité énergétique de l'espace urbain communautaire

En 2006, la Commission européenne a adopté un plan d'action visant à réduire de 20% la consommation énergétique européenne d'ici à 2020.

Plus de 80% de la population européenne est urbaine. La ville est donc au cœur des défis des prochaines années : maîtrise des consommations et des ressources énergétiques, évolution des infrastructures urbaines, réponse aux attentes sociales... La ville durable traduit ainsi les aspirations à penser l'aménagement urbain sous l'angle du développement durable.

Les collectivités territoriales doivent en conséquence repenser leur infrastructure pour améliorer l'efficacité énergétique de l'espace urbain communautaire : bâtiments publics (eau, gaz, électricité), espaces verts (arrosage public), éclairage public et conteneurs d'apport volontaire (optimisation des tournées de collecte).

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

Optimiser la consommation d'énergie requiert, à tout moment, la connaissance de données relevées par différents points de mesure répartis dans la ville (compteurs divers, sondes, jauges...). En retour, il est nécessaire d'agir sur les points de mesure comme par exemple couper des vannes pour l'arrosage public, moduler la consommation de l'éclairage public. Ces points de mesure sont souvent difficilement accessibles par des réseaux classiques (filaire ou GSM) et non alimentés.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

Sur la base du réseau de collecte radio ultra-basse consommation, mettre en place un réseau de capteurs environnementaux, permettant à la fois de contrôler différents paramètres environnementaux, mais également d'informer la population sur la base d'informations mesurées et temps réel.

De nombreux capteurs disséminés sur le territoire, et communiquant au travers du réseau de télécollecte, permettraient ainsi de mener une surveillance active de différents paramètres touchant directement ou indirectement à la sécurité ou au bien-être des citoyens :

- Informations météorologiques : température, vitesse du vent, hydrométrie, indices UV...
- Qualité de l'air (taux de pollution pour les personnes fragiles notamment).
- Niveau de bruit en fonction des quartiers équipés.

- Alertes de sécurité : niveau des cours d'eau (risques de crues), pluviométrie, mouvements de terrain, détection d'incendie, etc.

Les atouts d'une telle mise en œuvre sont nombreux :

- Assurer la sécurité des citoyens.
- Informer les citoyens des actions menées, en permettant de suivre en direct l'évolution des paramètres environnementaux, reflétant les actions menées en matière de préservation de l'environnement.
- Permettre à chacun de consulter ces informations en temps réel sur différents média disponibles : site internet de la collectivité, panneaux d'affichage publics, terminaux déployés au domicile, messages d'alerte mail/SMS, etc.
- Sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques en matière environnementale.

4. ACTEURS

Direction pilote	
Directions associées	
Partenaires techniques	
Partenaires financiers	

5. CALENDRIER PREVISIONNEL

--

6. INDICATEURS & MODES D'EVALUATION PROPOSES

--